

1.9

Res. HAP
58/16

ABBÉ HENRI BREUIL

L'homme fossile de la
Chapelle-aux-Saints

EXTRAIT DE LA *Revue de Fribourg* DE JANVIER 1909

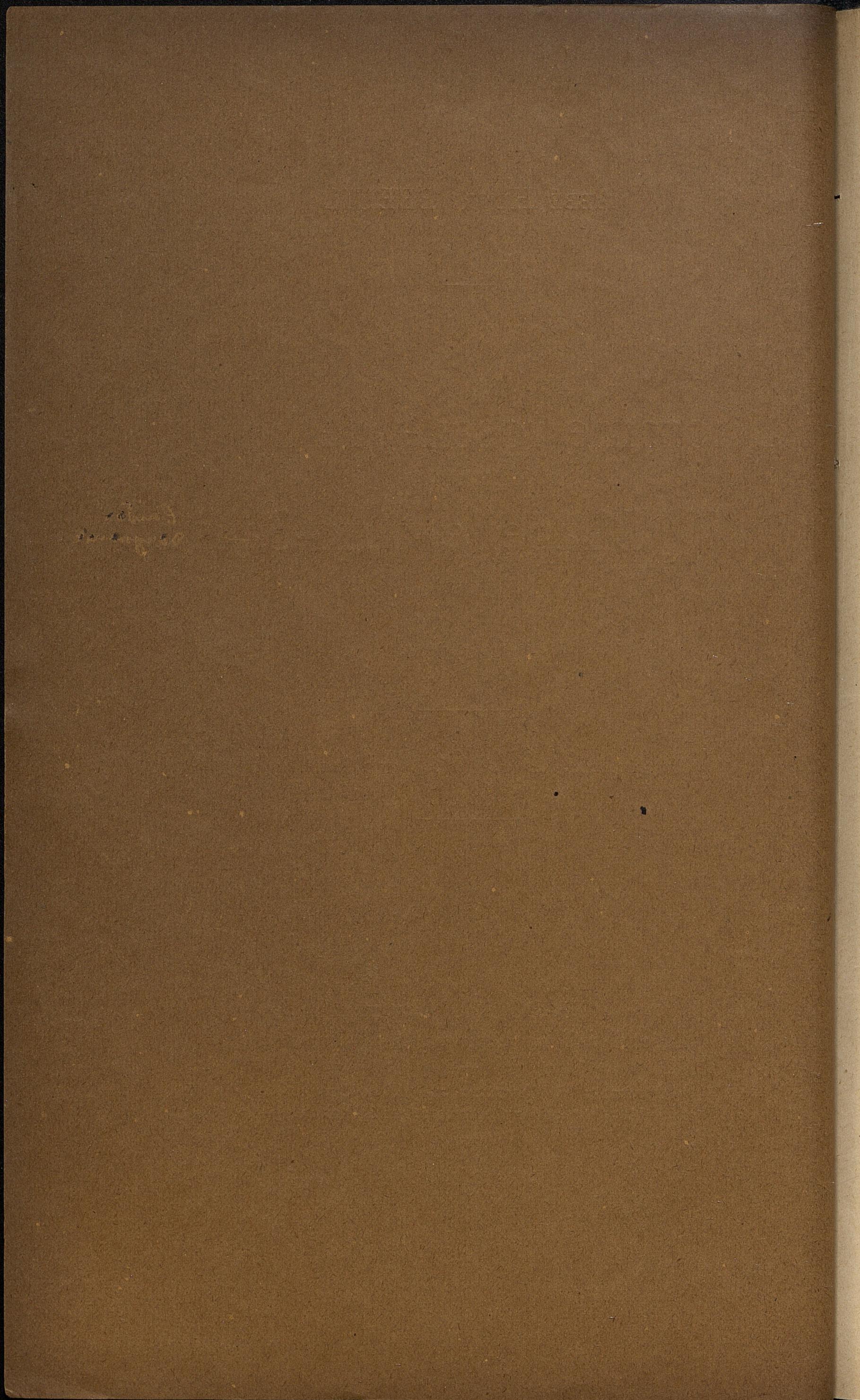
FRIBOURG (SUISSE)

IMPRIMERIE DE L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL

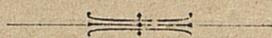
Genève : V^e GARIN, 20, rue de la Corraterie.

Neuchâtel : JAMES ATTINGER, rue St-Honoré.

1909



L'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints



La découverte sensationnelle dont il s'agit a eu lieu l'été dernier dans une petite grotte de la Corrèze dont trois ecclésiastiques de mes amis exploraient le sol. A peu de distance du seuil de l'abri, sous une couche remplie des vestiges de l'occupation de la caverne par une tribu de chasseurs de rennes, de bisons et de rhinocéros, une tombe avait été creusée par les premiers d'entre eux qui aient adopté cette demeure; dans une fosse carrée et peu profonde gisait un squelette, que l'accumulation des déchets de cuisine et d'industrie avait protégé; un quartier de venaison avait dû être déposé avec lui dans la tombe, car les os d'une patte de bison avoisinante furent trouvés dans leurs connexions anatomiques.

L'âge du squelette est certain, puisque la couche supérieure, accumulée par la tribu même à laquelle il appartenait, ne présentait aucun remaniement. Le fait d'une inhumation intentionnelle s'impose sans contredit : l'homme de l'époque de la pierre taillée ancienne avait donc des rites funéraires; il n'était pas dépourvu de la croyance à une autre vie, puisque, pour le grand voyage de l'au-delà, il avait donné des provisions au défunt. Mais à quel type humain rapporter ce vénérable ancêtre? MM. les abbés Bardon et Bouyssonie n'ignoraient pas les découvertes de même âge faites auparavant en divers points

*Bardon
Bouyssonie*

d'Europe : la calotte crânienne de la petite grotte de Néanderthal (Province Rhénane), accompagnée de portions du corps ; les deux squelettes de Spy (Belgique) ; les fragments de crâne de Marcilly (Eure), de Bréchamp ; les mandibules de la Naulette (Belgique), d'Arcy (Yonne), de Malarnaud (Ariège), de Puy-Moyen (Charente), leur étaient connus ; ils comprirent de suite que l'homme de la Chapelle-aux-Saints appartenait au même groupe de races, et se trouvait, par l'excellente conservation de sa tête, l'exemplaire le plus intact et le plus caractéristique.

Mais la restauration des portions fracturées, la description anatomique des pièces osseuses, sont un travail pour lequel des spécialistes sont nécessaires ; avisé par les inventeurs de leur découverte, je les engageai à s'en dessaisir en faveur du Museum d'Histoire naturelle de Paris, et à confier le squelette à M. le professeur Boule, directeur de la Section Paléontologique et rédacteur en chef de la revue *l'Anthropologie*. C'est à son laboratoire que j'ai eu le plaisir, ces jours derniers, de faire avec notre ancêtre plus ample connaissance, et de le voir comparé à de nombreux types anatomiques, fossiles ou modernes.

La vue de la tête, en excellent état, est vraiment impressionnante. Elle est très forte, de capacité cérébrale certainement supérieure à la moyenne actuelle. La calotte crânienne reproduit fidèlement les caractères connus dans les têtes de Spy, Néanderthal, Marcilly, Bréchamp ; peut-être sont-ils encore plus accentués : les arcades sourcilières, en bourrelets énormes, confluent entre les yeux ; derrière elles, fuit un front sans façade dont la courbe se continue jusqu'à l'occiput très saillant et projeté en arrière ; le crâne, très allongé, « dolichocéphale », comme disent les savants, est fortement déprimé dans le sens vertical ; par rapport à ses proportions horizontales, sa hauteur est très faible. Le trou occipital, par lequel la tête humaine

repose sur la colonne vertébrale, est situé sensiblement plus en arrière que chez les races plus récentes, d'où nécessité d'une puissante musculature de la partie postérieure du cou, rendue encore plus urgente par le grand développement des os de la face et des mâchoires, dont le poids tirait la tête en avant. Sous les arcades formidables qui les dominaient, les yeux de l'homme de la Chapelle-aux-Saints s'enfonçaient dans des orbites arrondis ; le nez devait être très large, épaté, car l'ouverture béante des fosses nasales dépasse de plus d'un tiers celle d'un Européen, de plus d'un quart celle d'un Australien. Sous les pommettes, point de fosses canines, la surface osseuse les continuant d'un seul plan jusqu'au bord de la mâchoire supérieure, fortement projetée en avant comme un museau. Ce détail inouï implique, dans le visage de notre homme, l'absence des deux rides symétriques qui, partant des ailes du nez vers le coin de la bouche, donnent à la physionomie humaine sa mobilité d'expression. On ne peut se représenter comment sa face pouvait traduire la joie ou l'hilarité. La mâchoire inférieure, puissante, s'articule par d'énormes condyles au reste de la tête, et présente un menton fuyant en arrière comme sur les fragments déjà connus de la même race. Quant aux dents, à part quelques chicots, on n'en voit plus que la place, notre homme, âgé, les avait perdues : les canines étaient faibles, tout humaines ; les molaires, larges et vigoureuses, se rangeaient, non pas en arc de cercle, comme dans les races élevées, mais très nettement en deux lignes parallèles, formant avec les incisives un rectangle ; par là aussi, l'homme de la Chapelle-aux-Saints se place plus bas que toutes les races connues, même les plus inférieures, où cependant une disposition analogue, quoique très atténuée, se constate.

Quant aux os des membres, disons seulement qu'ils

dénotent une stature inférieure à 1^m60, et que la constitution de la tête, du fémur et du tibia, la courbure très accentuée du premier de ces os, montrent que dans l'attitude debout, les membres inférieurs se tenaient légèrement fléchis, le genou saillant en avant ; on avait déjà noté ces particularités chez les ossements connus antérieurement.

Tels sont les caractères les plus frappants de l'homme de la Chapelle-aux-Saints, tels que j'ai pu les *palper* moi-même, et les entendre exposés par M. Boule dans son laboratoire.

Les conclusions à tirer de cette découverte sont l'existence d'une *race* humaine fossile, *bien caractérisée*, analogue à plusieurs égards à la race actuelle des sauvages de l'Australie, mais plus inférieure encore. La découverte de la Chapelle-aux-Saints ne fait d'ailleurs que confirmer et compléter d'une manière éclatante les faits déjà connus à ce sujet ; une autre trouvaille française, qui vient d'être faite, renforce encore le fait acquis.

Cette race, dite de Spy et de Néanderthal, vivait en Europe à l'époque où dans nos pays régnait un climat froid et humide, où les derniers glaciers s'étendaient encore loin des montagnes ; elle vivait de la chasse des grands herbivores, mais aussi ne craignait pas de s'attaquer aux plus grands fauves, au grand ours et au Mammouth avec de simples épieux à pointe de silex taillé ; on retrouve en maintes cavernes les foyers éteints autour desquels les os cassés, les silex taillés accumulés redisent au chercheur le genre de vie de leurs habitants.

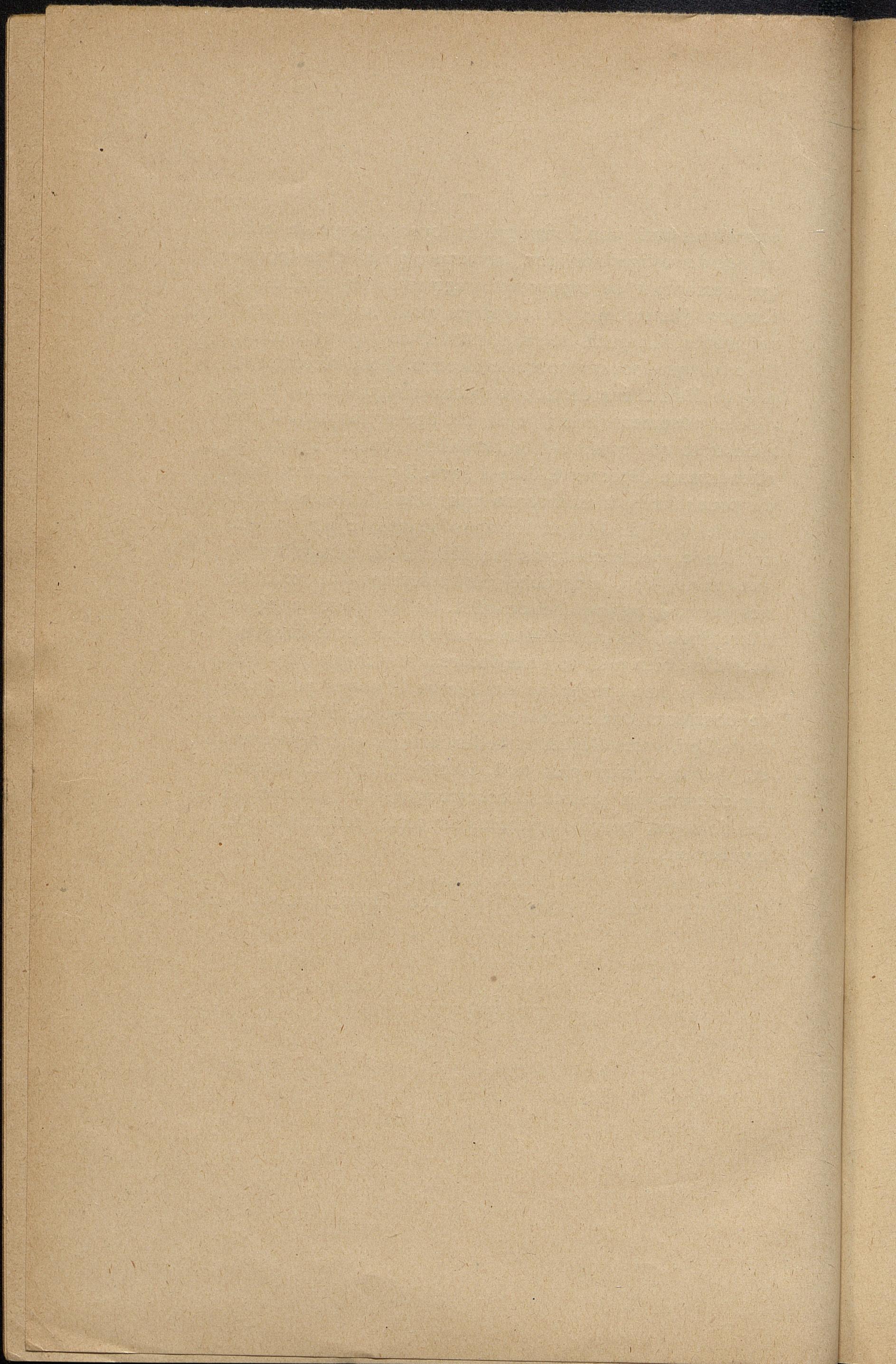
Mais ces tribus humaines, si reculée que soit leur antiquité, — qui doit se chiffrer par dizaines de mille ans, — ne sont pas les premières venues en Europe ; avant elles, d'autres y avaient vécu, quand un climat plus doux permettait aux hippopotames de s'ébattre aux bords de la Seine et de la Tamise. De ces plus anciens hommes, on

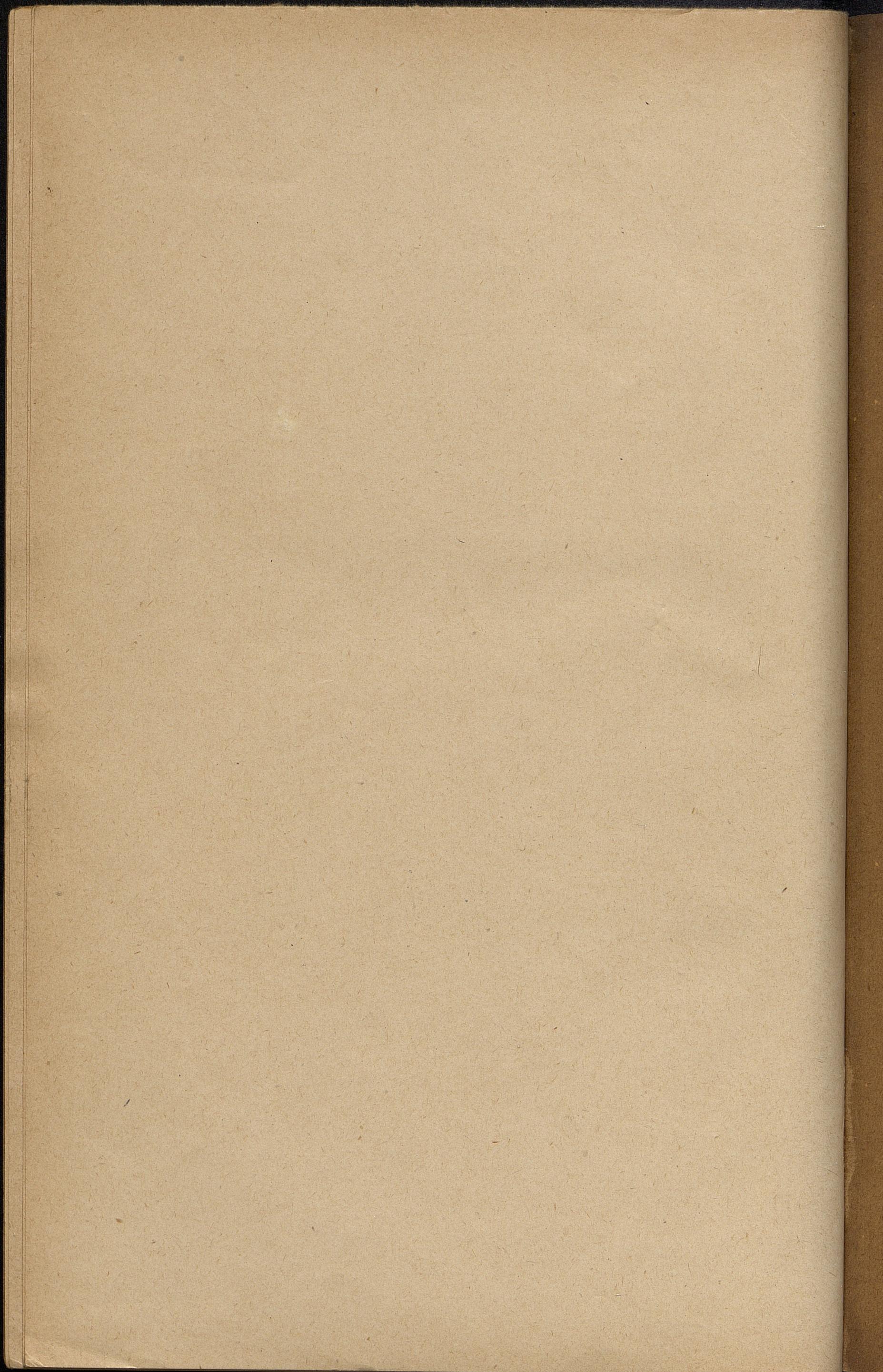
connaît les outils, on a retrouvé les foyers éteints ; de leurs os, peu de vestiges nous sont parvenus ; c'est à cette époque que remontent de nombreux fragments très mutilés de Krapina (Autriche) ; si incomplets qu'ils soient, on peut voir cependant qu'ils se rapportent à un type très voisin de celui que nous venons de décrire. Tout récemment, près de Heidelberg, M. Schœttensack a recueilli une mandibule nettement humaine de cet âge primordial, d'une robustesse qui confine à la bestialité. Faut-il rappeler la retentissante découverte, faite à Java, il y a dix ans, dans des couches sensiblement contemporaines, des restes décrits sous le nom de *Pithecanthropus Erectus* : une calotte crânienne, quelques dents, un fémur. Si, sans s'arrêter aux mots, l'on rapproche ces ossements de ceux de nos races anciennes occidentales, on ne peut manquer d'être frappé des ressemblances de cet être problématique avec elles, bien qu'il se place encore à un échelon plus bas.

Mais si nous revenons en Europe, d'autres peuplades de chasseurs ont succédé aux hommes de Néanderthal et de Spy, races élevées et belles, artistes et ingénieuses ; et, plus tard, bien plus tard, viendront les Néolithiques agriculteurs et pasteurs, constructeurs de palafittes et de dolmens, peuples guerriers et forts, fondateurs des civilisations.

Abbé HENRI BREUIL.







COMITÉ DE RÉDACTION

RÉDACTEURS DÉLÉGUÉS :

Pour la partie littéraire :

Pierre de Labriolle, Professeur de littérature latine à l'Université.

Pour la partie scientifique :

Jean Brunhes, Professeur de géographie à l'Université.

Émile Bise, Professeur à l'Université.

Vincent Gottofrey, juge fédéral.

André Bovet, Professeur de théologie dogmatique au Séminaire.

Mgr J. Jaccoud, Professeur à l'Université, Recteur du Collège.

Albert Charpine, Professeur au Collège Saint-Michel.

P. Mandonnet, Professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université.

Julien Favre, Professeur de littérature française à l'École normale.

Maurice Masson, Professeur de littérature française à l'Université.

Paul Girardin, Professeur de géographie à l'Université.

Hubert Savoy, Prof. d'exégèse et de langues sémitiques au Séminaire.

Le Secrétaire de la Rédaction : **Joseph Girardin**, Lecteur à l'Université.

La *Revue de Fribourg* paraît le 20 de chaque mois, sauf les mois d'août et de septembre.

La *Revue de Fribourg* envoie un spécimen gratuit sur demande affranchie.

La *Revue de Fribourg* accepte l'échange avec les *Revues* qui s'engagent à reproduire ses sommaires.

Les annonces sont reçues directement aux bureaux de la *Revue*.